

CHALAIS INFO

BULLETIN D'INFORMATION DU CONSEIL COMMUNAL

NUMÉRO 6, DÉCEMBRE 2014

LÉGISLATURE 2013-2016



DANS CE NUMÉRO

- 3** Des dossiers stratégiques pour débiter 2015
- 10** Un idéal qui s'éloigne
- 12** Echange scolaire entre Vercorin et Chalais (F)
- 13** Première soirée commune pour les bénévoles
- 14** De l'énergie solaire aux sensations fortes
- 16** En route pour la saison d'hiver 2014 - 2015
- 17** La LAT a des conséquences importantes
- 19** Manifestations 2015



Assemblée primaire communale 2014

RENDEZ-VOUS LE 15 DÉCEMBRE

L'Assemblée primaire de la Commune de Chalais est convoquée,
à la salle polyvalente de Chalais, le

lundi 15 décembre 2014 à 20 h 00

Ordre du jour

1. Approbation du protocole de l'Assemblée primaire du 16 juin 2014
2. Présentation du budget 2015
 - ◀ Informations
 - ◀ Approbation
3. Rapport des chefs de départements
4. Divers

Conformément aux dispositions légales, tous les documents soumis à cette assemblée sont à disposition au Secrétariat communal, durant les heures ordinaires d'ouverture, lundi, mercredi et vendredi de 8h à 12h.

Les citoyens de Vercorin qui se rendent à l'Assemblée primaire pourront prendre gratuitement le téléphérique dès 19 h. Des courses spéciales seront organisées une demi-heure après l'assemblée.

DES DOSSIERS STRATÉGIQUES POUR DÉBUTER 2015.

Les finances, les taxes et le projet intercommunal de l'agglomération Valais central occuperont le Conseil communal durant le premier semestre de 2015.

En termes d'équipements, notre commune est très bien dotée. Les sociétés locales bénéficient pratiquement de toutes les infrastructures nécessaires à leurs activités et les habitants y trouvent de quoi satisfaire la majorité de leurs besoins de loisirs. Ce résultat est le fruit d'une politique d'investissement régulière et soutenue qui se pratique depuis fort longtemps et qu'il serait bon de pouvoir poursuivre. Or, force est de constater qu'il est de plus en plus difficile de maintenir cette marge d'autofinancement d'env. 2.2 MCHF qui nous convient si bien.

Le coût des assurances sociales, celui des associations inter-communales, ainsi que les prélèvements étatiques pèsent de plus en plus lourd sur notre budget. A l'inverse, la péréquation financière baisse chaque année. Les postes budgétaires sur lesquels nous avons de l'influence sont peu nombreux. En revanche, il faut remarquer que le déficit des services publics (eau, égouts, hygiène) atteint des proportions inquiétantes. Les comptes des services publics doivent être autofinancés. Cela signifie que les taxes perçues pour ces services ne peuvent servir qu'à leur financement. A l'inverse, il n'est pas normal que leur déficit chronique soit pris en charge par le ménage communal. En effet, les taxes des services publics touchent un cercle de contribuables bien plus large dont notamment les résidences secondaires.

Actuellement, le ménage communal finance près de 30% des dépenses des services publics. Cette situation doit impérativement être corrigée. Cela passera par l'approbation, à la prochaine Assemblée primaire, de nouveaux règlements compatibles avec la notion de consommateur-pollueur / payeur.

A l'inverse des infrastructures communales, la majorité des infrastructures touristiques de notre commune souffrent d'obsolescence et ne répondent plus aux exigences de nos hôtes. Cette situation n'est pas propre à Vercorin, mais quasi générale en Valais. A l'instar de plusieurs communes, nous devons nous pencher sérieusement sur cette problématique et trouver les moyens qui nous manquent actuellement pour financer la rénovation et le développement de ces infrastructures. Ainsi, le Conseil communal a pris la décision de mettre sur pied une commission chargée d'analyser les possibilités, offertes par la nouvelle loi sur le tourisme, d'aménager une taxe touristique susceptible de combler le manque de financement.

Durant le premier semestre 2015, le Conseil communal va devoir s'occuper du projet de l'agglomération Valais central. En effet, suite à l'abandon du projet d'agglomération Sierre-Montana, la Confédération a accepté le principe d'un périmètre d'agglomération qui regroupe les villes de Sion, Sierre et les villages de plaine environnants. Ainsi,

nos villages de Chalais et de Réchy sont concernés par ce projet. A priori, nous avons intérêt à soutenir et à prendre une part active à la création de cette nouvelle entité. En effet, une bonne partie des habitants de notre commune dépend, pour son activité professionnelle ou ses achats, des pôles d'attraction de Sierre et de Sion. L'agglomération devra prendre en compte ce fait et veiller à intégrer nos villages dans son organisation structurelle. En particulier, les questions de mobilité, de répartition des activités économiques et d'aménagement du territoire devront être discutées. A noter que la Confédération devrait soutenir financièrement les projets d'agglomération à la hauteur de 30%.

2015 débutera donc avec le traitement de dossiers stratégiques en plus des dossiers courants qu'il s'agira de mener à bien. Préparez-vous pour une Assemblée primaire chargée au mois de juin. Dans l'intervalle, je vous souhaite de passer de joyeuses fêtes et vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



Alain Peruchoud

◀ Alain Perruchoud, Président

Procès-verbal

ASSEMBLÉE PRIMAIRE DU LUNDI 16 JUIN 2014

M. Alain PERRUCHOUD, Président, souhaite la plus cordiale des bienvenues aux 153 citoyen-ne-s et leur adresse ses sincères remerciements pour leur participation à cette assemblée.

Il rappelle l'affichage au pilier public de la convocation pour cette assemblée, le lundi 26 mai 2014, publication relayée au Bulletin Officiel, le vendredi 30 mai 2014 puis, par l'intermédiaire du CHALAIS-Infos N° 5 du mois de juin 2014, distribué à tous les ménages de la commune.

Avant de débiter la partie officielle, sur proposition du Président, l'Assemblée accepte M. Alban MATHIEU et Mme Sylvie MASSEREY ANSELIN, en qualité de scrutateurs ad hoc.

M. Alain PERRUCHOUD rappelle l'ordre du jour prévu pour cette assemblée.

1. Approbation du protocole de l'Assemblée primaire du 9 décembre 2013
2. Comptes de l'exercice 2013
 - Présentation
 - Rapport du réviseur qualifié
 - Approbation
3. Emprunt de Fr. 4'000'000,- et prêt à la Société de la Télécabine de Vercorin SA
4. Rapport des Chefs de Départements
5. Divers

1. APPROBATION DU PROTOCOLE DE L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE DU 9 DÉCEMBRE 2013

Le protocole a été intégralement publié dans le bulletin d'information du Conseil communal «CHALAIS-Infos» du mois de juin 2014.

Sa lecture n'est pas demandée. Il est approuvé sans aucune remarque.

2. COMPTES DE L'EXERCICE 2013

Le Président débute par l'habituel rapport présidentiel sur les événements et réalisations de l'année écoulée, dont la construction du bâtiment «La Postale», la reprise de la réalisation de la salle polyvalente double par la Commune de Grône, le projet de construction d'un EMS à Venthône, la constitution d'une AGGLO Valais central et la demande

d'amélioration des transports publics sur la rive gauche entre Sierre et Sion.

A l'aide de diagrammes qui montrent la répartition des charges et recettes des comptes de fonctionnement et d'investissements, M. Alain PERRUCHOUD explicite la vie financière de la commune et commente les différences importantes.

	Fonctionnement	Investissement
Charges / Dépenses	Fr. 12'719'995,46	Fr. 2'234'831,43
Revenus / Recettes	Fr. 14'816'318,19	Fr. 788'608,15
Marge d'autofinancement	Fr. 2'096'322,73	
Amortissements comptables	Fr. 1'661'249,28	
Excédent de revenus	Fr. 453'073,45	
Investissements nets		Fr. 1'446'223,28
Excédent de financement	Fr. 650'099,45	

Le Président signale, qu'à nouveau, un amortissement des titres de la Société de la Télécabine de Vercorin SA de Fr. 300'000,- a été effectué.

Il poursuit sa présentation avec les résultats de l'exploitation des Services publics qui présentent une ponction dans le ménage ordinaire de Fr. 631'000,-.

La comparaison graphique des résultats globaux 2006 à 2012 montre l'évolution de la marge d'autofinancement, de l'endettement et des investissements nets.

Le Président donne ensuite connaissance des éléments du bilan communal et commente les résultats du graphique des indicateurs de l'Etat du Valais.

Au nom de l'organe de révision (FIDAG SA), M. Marc-André BALLESTRAZ donne une lecture résumée du rapport d'audit qui conclut au respect des prescriptions légales et des règlements; finalement, il recommande l'approbation du compte annuel qui est soumis à l'Assemblée primaire.

A la question de M. Andy MACGEORGE, le Président répond que le déficit des comptes autofinancés sont déjà comptabilisés et absorbés dans les comptes de fonctionnement présentés.

Quant aux investissements, ils impactent les comptes de

	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005
Dépenses	12'101'104,57	12'607'293,95	12'321'036,33	12'330'500,31	11'744'641,00	8'429'344,00	8'938'282,00	7'676'021	7'648'943
Recettes	14'123'446,70	14'592'457,65	14'277'917,05	13'648'141,17	14'097'758,00	11'611'890,00	11'033'431,00	10'067'339	12'133'383
Marge	2'022'342,13	1'985'163,70	1'956'880,72	1'317'640,85	2'353'117,00	3'182'546,00	2'095'149,00	2'391'318	4'484'440
Endettement	10'669'432,77	11'263'260,44	11'694'888,16	11'692'987,08	10'742'031,00	11'758'495,00	13'443'023,00	13'301'703	11'526'020

fonctionnement uniquement par les amortissements comptables habituels.

M. Louis GUGLIELMAZZI s'inquiète des informations données au Parlement valaisan sur le traitement des débiteurs et du suivi qui devraient être améliorés.

Le Président confirme que cette situation a déjà été corrigée par un suivi plus attentif.

M. Jacques ZUBER constate que la facturation de la TPT n'a pas été effectuée.

Le Président signale la difficulté d'obtenir les informations nécessaires aux taxations (chiffre d'affaires des entreprises et indépendants); il rappelle qu'un nouveau règlement a été approuvé par la dernière assemblée et que la situation devrait s'en trouver améliorée.

Il confirme que des corrections ont déjà été apportées à ces problèmes.

Au vote, les citoyen-ne-s approuvent les comptes 2013, à l'unanimité, avec une abstention déclarée.

3. EMPRUNT DE FR. 4'000'000,-- ET PRÊT À LA SOCIÉTÉ DE LA TÉLÉCABINE DE VERCORIN

Le Président présente le décompte final des travaux de rénovation de la télécabine et commente la situation financière actuelle de cette société.

Il rappelle que le nouveau Conseil d'administration a dû faire établir les études détaillées et approfondies pour le remplacement de la télécabine. Plusieurs décisions (restaurant, citerne unique, garages pour les dameuses et atelier à Sigeroulaz, aménagements extérieurs, enneigement technique, Forêt de l'Aventure) et contraintes (environnement, sécurité, exigences OFT) ont renchéri le coût final pour arriver à un montant total de 18,8 millions de francs.

Aujourd'hui, le cash-flow est positif, mais le résultat comptable est toujours négatif, tel que le business plan le prévoyait, notamment par l'opération d'amortissement total des anciennes installations.

Des actions ont déjà été entreprises pour améliorer les recettes et réduire au mieux les charges d'exploitation; d'autres démarches se poursuivent en vue de la réalisation de résidences touristiques, absolument indispensables pour augmenter le potentiel de clientèle.

Actuellement, il manque 3 millions pour régler les dernières factures et 1 million pour faire face aux premiers amortissements du crédit NPR.

Or, les banques, considérant que cette activité touristique présente trop de risques, refusent d'accepter les demandes de prêt; raison pour laquelle, en dernier recours, la société se tourne vers la commune.

De son côté, la Télécabine est prête à garantir les montants accordés sous une forme à définir et sur la base de propositions à analyser.

Le Président cite les communes d'Anniviers, Ayent et Evolène qui soutiennent financièrement, et de manière importante, leurs installations de remontées mécaniques.

Sur ces aspects financiers, la commune a même sollicité l'avis de M. Peter FURGER, spécialiste reconnu dans ces domaines, qui a également émis un préavis favorable.

A l'unanimité, le Conseil communal propose et soutien cette requête qui donnera un signal fort aux investisseurs et aux acteurs touristiques.

Les conditions de l'offre, confirmée ce jour, sont de 1,79 % sur 12 ans, sans obligation d'amortir.

M. Jacques ZUBER est satisfait de l'unanimité du Conseil communal, mais se fait l'écho de personnes désabusées qui ont l'impression d'avoir été roulées dans la farine. Deux demandes de prêt ont déjà été formulées. Qu'en est-il pour l'avenir ?

Il estime que le devis initial aurait pu être plus précis et que le Conseil communal oublie qu'il s'agit d'une autre entité; de ce fait, la commune doit prendre beaucoup de précautions pour éviter des problèmes et obtenir des garanties; ce qui n'a pas encore été fait à ce jour.

Il demande ce qu'il en est du parking de la télécabine, ainsi que des taxes de raccordements facturées pour le Crêt-du-Midi.

Il constate que si ces actions avaient été portées au patrimoine administratif, la dette par habitant s'élèverait aujourd'hui à plus de Fr. 6'000.-- par habitant.

Au sujet du devis initial, le Président signale qu'il avait été fait avant que les anciens propriétaires n'ouvrent les portes;

à ce moment, l'état réel des installations et des bâtiments a pu être constaté et les devis ont été corrigés.

Le Conseil d'Administration a cherché toutes les pistes qui pouvaient s'offrir à lui et aurait préféré arriver avec un nouveau projet plutôt qu'une demande d'aide financière à la commune. Pour sa part, le CA est prêt à donner des garanties réelles; en complément, pour l'exploitation ordinaire, il est également ouvert à explorer d'autres voies pour un maximum d'économies.

Une convention a été rédigée pour l'exploitation du parking de la télécabine dont les recettes d'exploitation sont enregistrées dans les comptes communaux.

La gestion du centre sportif du Creux-du-Lavioz et de sa buvette, présente également des difficultés importantes en terme de personnel et n'apporte pas les bénéfices escomptés; de ce fait, le CA ne serait pas fâché de rendre son exploitation à la Commune.

Les taxes de raccordement aux réseaux communaux ont été

En 1936, s'écroulait la tour de Chalais. En 2014, elle est toujours le symbole du village de Chalais



payées lors des premières utilisations (citernes mobiles); il n'y a donc pas lieu d'en facturer de nouvelles.

M. Louis GUGLIELMAZZI demande quelles seront les conséquences sur les investissements futurs et sur les comptes de fonctionnement. Il est conscient de la nécessité de ce prêt, mais s'inquiète des effets multiplicateurs et des impacts négatifs sur d'autres postes qui pourraient ne pas être acceptables.

Ces aspects financiers pourraient faire l'objet d'un travail de fin d'études à l'HEVS.

M. Alain PERRUCHOUD estime qu'il n'y aura pas de conséquence en cas de scénario positif. Dans le cas contraire, l'amortissement devra être supporté par la Commune.

Celle-ci est déjà bien équipée en infrastructures et le prochain gros investissement sera la rénovation de la ligne du téléphérique Chalais-Vercorin.

En cas de besoin évident, d'autres économies et/ou taxes pourraient être mises en place pour soutenir ces investissements touristiques (Taxe sur les résidences secondaires, taxe de séjour).

Le Président retient l'intéressante suggestion de confier une recherche à un étudiant de l'HEVS.

M. Kevin FOLLONIER estime scandaleux le comportement du CA de la Télécabine qu'il compare à un adolescent sans arrêt en quête d'argent. A son avis, c'est un emprunt de trop. Malgré tout, Vercorin et la Commune ont besoin du tourisme et la demande devrait être acceptée. Par contre, une commission d'enquête devrait être mise en place pour contrôler au mieux les agissements du CA.

Le Président répond que le CA est adulte et responsable; la gestion de la société est excellente, même si les résultats financiers ne sont pas toujours à la hauteur des espérances; cependant, tout est mis en œuvre pour optimiser la situation. Comme indiqué précédemment, les investissements futurs pourront être financés, tout au moins partiellement, par les résidences touristiques. Une commission d'enquête est instituée si les choses ne se passent pas bien; ce qui est loin d'être le cas. La CA a effectué un travail formidable, sans compter son temps, ni son engagement, ni être rémunéré à sa juste valeur.

M. Jacques ZUBER regrette que le Conseil communal n'ait pas voulu instituer une commission des finances qui aurait pu aider à solutionner ces problèmes.

M. Dany PERRUCHOUD, Président du CA de la Télécabine, est surpris de ces discours sévères à l'encontre de la Télécabine. La Commune a effectué bien d'autres investissements importants (Espace Bozon, achat de terrains près de la station de départ du téléphérique, etc.), sans réactions aussi vives.

Les dépassements financiers dans la rénovation de cet outil de travail que sont les remontées mécaniques proviennent essentiellement de l'inventaire initial de reprise et des contraintes de sécurité.

La situation n'est pas catastrophique, mais répond à des besoins effectifs.

Par ailleurs, M. Dany PERRUCHOUD estime qu'il faut aller de l'avant, surtout dans l'augmentation de la clientèle par une offre supplémentaire de lits chauds, mais que l'époque est difficile pour trouver des investisseurs pour une station telle que Vercorin.

A la demande de M. Andy MACGEORGE, il est répondu qu'effectivement les contraintes législatives engendrent la constitution de dossiers volumineux et découragent les meilleures volontés par la lenteur des procédures et leur complexité.

Au vote, les citoyen-ne-s acceptent, à la majorité, sans aucune opposition et 12 abstentions déclarées, de contracter un emprunt de 4 millions de francs auprès d'un établissement financier et de prêter ce montant, aux mêmes conditions, à la Société de la Télécabine de Vercorin SA.

4. RAPPORT DES CHEFS DE DÉPARTEMENTS

M. Olivier HUGO débute le tour d'horizon des Chefs de département par la situation des projets et investissements dans son domaine (expropriations en cours pour l'évacuation des eaux par le bisse des Marais à Vercorin, mise à l'enquête du parking du Fuidjou à Chalais, amélioration des routes forestières de Tracuit et des Ziettes, entretien et réparation des bisses).

Il dresse l'inventaire et l'état d'avancement des remembrements et aménagements du territoire (Hârro Supérieur, Grampraz Est & Ouest, Gravière des Zittes, Plan d'aménage-

ment des zones, plans d'aménagements détaillées de Fontany, de la Télécabine.

Les navettes de Vercorin ont connu un grand succès et répondu largement aux attentes.

M. Olivier HUGO explique le graphique de fréquentation qui montre les pics journaliers de la saison d'hiver et les tranches horaires les plus utilisées.

Plus de 30'000 passagers ont été transportés durant cette 1^{ère} saison, avec un record d'affluence établi à 913 passagers, le 23 février 2014.

M. Cédric RUDAZ présente les investissements en cours, notamment pour l'éclairage public (installation de LED avec subvention de Pro Kilowatt), le cimetière de Chalais (réaménagement de la 1^{ère} étape), la route à l'entrée Ouest de Réchy, l'assainissement des eaux usées sur la route de Chippis (réduction de l'excédent d'eau amenée à la STEP de Granges), la réfection de la route des Harroz (dernière étape) et la création de sentiers didactiques (inauguration le 27 septembre 2014).

Il commente le fonctionnement de la déchetterie des Etreys avec la problématique du volume trop important des déchets verts (600 to projeté, 1071 to en 2012 et 976 to en 2013) et du projet d'assainissement de la déchetterie de Loye par la Commune de Grône.

M. Cédric RUDAZ montre l'évolution des points lumineux, en constante augmentation (652 à ce jour), et la réduction de la consommation électrique par le remplacement des luminaires gourmands (mercure à haute pression) par des lampes plus économiques (LED).

Mme Cosette PRODUIT présente le projet «Cohabiter», voulu par la Confédération et soutenu par le Canton du Valais, qui vise à améliorer l'accueil et l'information des nouveaux habitants (suisses et étrangers), à faciliter leur intégration dans la vie de notre communauté, à promouvoir l'échange d'expériences et de contacts et ainsi, renforcer la cohésion sociale.

A l'heure actuelle, l'état des lieux montre que les communes remplissent bien leurs tâches de base; un accent supplémentaire peut être mis par des actions simples (par exemple : petit cadeau de bienvenue, lettre et informations d'accueil, bons d'adhésion aux sociétés locales, etc.).

Dans ce domaine, des marraines / parrains culturels sont recherchés pour aider, écouter et accompagner les nouveaux arrivants, facilitant ainsi leur intégration harmonieuse.

M. Pascal VEILLON constate que le volume des constructions se réduit, notamment par le fait qu'il n'est plus possible de construire des résidences secondaires.

Parallèlement, se développent d'autres opportunités pour les résidences principales (sur hauteur pour l'isolation, installations solaires simplifiées, etc.).

Il explique également les différents documents à produire lors du dépôt d'une demande d'autorisation de construire qui varient en fonction de l'objet projeté.

Dans le domaine du tourisme à Vercorin, il expose les principales nouveautés (réouverture de l'Hôtel Victoria et du café du Téléphérique, terrasses de la Brentaz et des Mayens, ligne de vie continue et saut de l'ange à la Forêt de l'Aventure, renouvellement partiel des membres du comité de la SDV, nouveau concept VercoJazz, la création de passeports «Pass Marmot'Aventures et Ado'Aventures»).

5. DIVERS

Le Président fait part d'un petit moment de découragement lorsqu'il a appris que des personnes avaient volé des fleurs dans les bacs installés par la Commune à Vercorin.

Mme Violette WAGENBLAST estime que la commune pense à tout le monde, sauf aux personnes âgées qui ne trouvent pas assez de bancs publics pour se reposer un instant lors de leurs promenades.

Elle relève que le village est sale et qu'il n'y a pas assez de poubelles; même le buraliste l'a enlevée de devant les cases postales.

Mme Jeannine BISCHOFF demande de disposer d'un micro pour permettre de bien entendre les questions posées et les problèmes soulevés par les citoyens dans la salle.

Elle demande également que la route du centre du village de Vercorin soit refaite, car elle est épouvantable.

M. Gustave CHRISTEN demande d'améliorer la sécurité sur la route de la Pharmacie et de poser un miroir près de l'arrêt de bus à Réchy.

Le Président a pris note de ces doléances et le Conseil communal décidera des mesures à prendre.

M. Francis RUDAZ s'inquiète des nuisances (bruit et circulations) générées par le projet de patinoire prévue sur les terrains de Daval.

Le Président signale que la commune a déjà réagi au sujet des circulations. Ce projet ne devrait pas générer trop de bruit, mais pourrait engendrer des synergies, notamment dans le cadre des centres sportifs voisins (Ecozia-Bozon). Ce dossier est en main de la Commune de Sierre et encore à l'état d'idée à réaliser.

Mme Marie-Christine GERBER trouve également que le parking près du téléphérique n'est pas propre (poubelles insuffisantes, déchets de toutes sortes, moloks débordés, bords non fauchés, etc.).

Mme Véronique STEINEGGER a appris que les employés du Téléphérique avait été transférés à la Société de la Télécabine de Vercorin SA et qu'il serait prudent de ne pas tout mélanger.

Le Président répond que ce transfert a été effectué avec l'accord des instances fédérales et a permis d'intéressantes synergies, notamment en terme de professionnalisme (personnel et marketing).

M. Clément PERRUCHOUD trouve que le trafic automobile est trop dense et que les véhicules circulent beaucoup trop vite.

Le Président signale que l'impression de vitesse est trompeuse et souvent contredite par les mesures effectuées par les radars.

Mme Isabelle DEVANTHERY s'insurge et constate que beaucoup de personnes ne respectent tout simplement pas les limitations de vitesse.

La parole n'est plus demandée et le Président clôt l'Assemblée à 22 h 35.

Il invite les participant-e-s à partager le verre de l'amitié et leur souhaite un excellent été et de bonnes vacances.

◀ Alain Perruchoud, Le Président

◀ François Zuber, Le Secrétaire

NONAGÉNAIRES 2015

Nom(s)	Prénom(s)	Né(e) le
Antille né(e) Rudaz	Marie-Louise	19.04.1925
Caloz	André, Georges	14.05.1925
Devanthéry né(e) Emery	Irma, Marie	31.12.1925
Pernet né(e) Zuber	Marie, "Thérèse", Joséphine	13.05.1925
Praz né(e) Métrailler	Mathilde, "Olive"	19.01.1925
Zuber	Placide, Joseph	11.09.1925
Zufferey	Joséphine, "Yvonne"	18.02.1925

Travaux publics

UN IDEAL QUI S'ÉLOIGNE

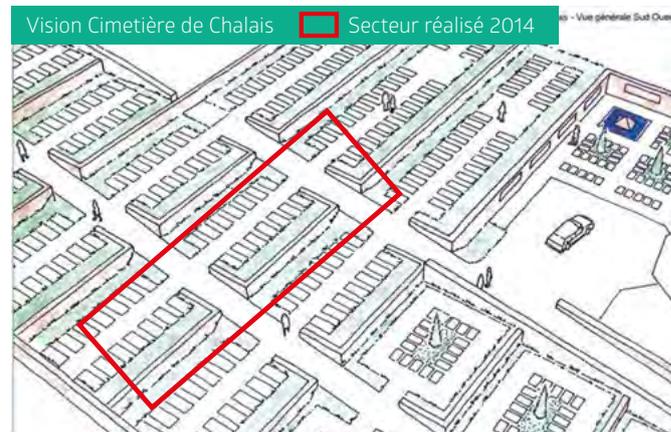
INTRODUCTION – UN EXÉCUTIF TÉLÉCOMMANDÉ

Il suffit de tirer maintes fois un bilan de situation pour se demander encore le rôle de notre exécutif. Les associations intercommunales dont nous faisons partie, les sociétés où nous sommes largement actionnaires, les impositions étatisées, les lois, la conférence des présidents du district et j'en passe, nous menotent tant au niveau financier qu'au niveau de l'organisation. Mais cet état de fait, nous l'avons tout de même décidé et accepté sans peut-être y avoir prêté trop d'attention. Vaut-il vraiment la peine de poursuivre des réflexions sur des sujets ficelés ou difficilement flexibles ? Il existe certainement d'autres variantes afin de garder notre autonomie d'expression et de décision envers la communauté chalaisarde. Je ne tiens pas à freiner le développement et les interactions possibles touchant notre commune, par contre le moment est venu de se poser ces questions et de ne pas se laisser emporter dans des impasses souvent irréversibles.

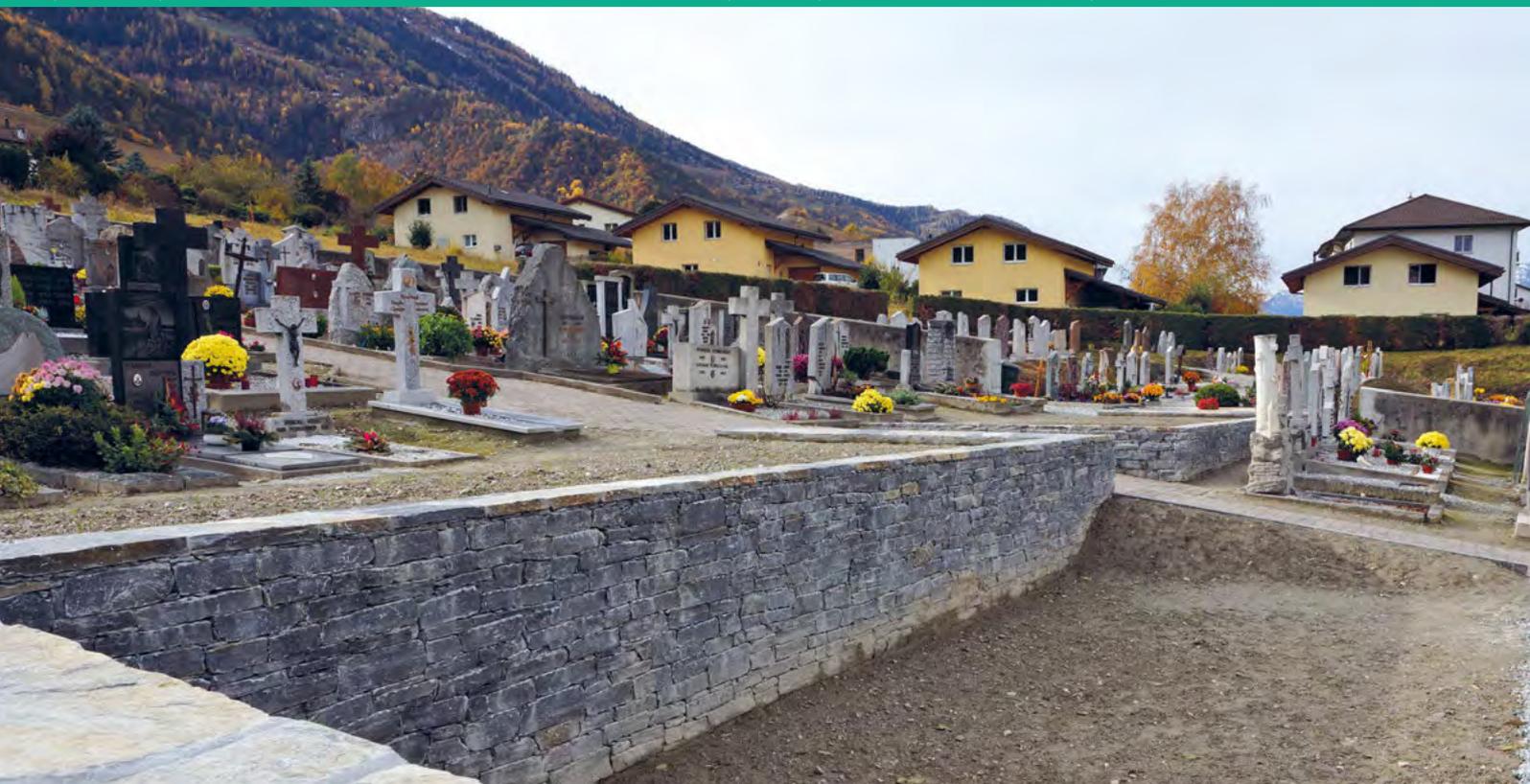
LES CIMETIÈRES, CE PROJET À MOYEN ET LONG TERME

Ce projet a pris naissance suite à une volonté d'offrir à notre population des possibilités diverses de recueillement et à un manque récurant de places. De ceci, un nouveau règlement est entré en fonction et des travaux conséquents ont pu être réalisés depuis les années 2010. Nous avons actuellement une vision sur 25 ans et on peut ainsi avoir un planning d'in-

tervention échelonné qui permet une planification facilitée. Donc en fonction des besoins et des disponibilités financières, nous poursuivons les différentes réalisations. 2014 a permis la construction et la bénédiction du columbarium de Vercorin, ainsi que la construction du premier étage à Chalais. La Toussaint 2014 a une nouvelle fois témoigné, fort heureusement, de l'importance qu'attachent les familles à leurs défunts. Nous allons poursuivre les désaffectations en tenant compte aussi de l'état et l'entretien des surfaces. Je suis conscient du rôle que doit jouer notre commune et les paroisses pour maintenir ces valeurs.



La première étape de la réfection du cimetière de Chalais est terminée. Les autres étapes seront planifiées au fur et à mesure des possibilités de désaffectation des anciennes tombes.





TROP C'EST TROP

Depuis la mise en service de la déchetterie des Etreys en 2011, je comprends maintenant le peu de remarques négatives à son encontre. Tout et en quantité, voilà les arrivages disproportionnés qui franchissent le portail et ce malgré des indications précises de l'exploitant. Le non-respect du règlement d'exploitation par les utilisateurs est le véritable constat qui fait une progression ahurissante des chiffres. L'évaluation pour connaître la provenance des déchets a été faite et ne donne pas matière à réaction. Fort de ce recul, nous pouvons maintenant analyser les chiffres des années 2012-2013 qui nous obligent à réagir par rapport aux limites qui nous paraissent franchies. En comparaison, en ce qui concerne les déchets inertes, Cloux Roussier à Sierre compte 18'000 utilisateurs. Aux Etreys, pour 6'000 utilisateurs, les volumes dépassent le triple de Cloux Roussier. Vous trouvez ceci normal ? Ben moi non, et afin de corriger les dysfonctionnements, nous allons mettre en place des mesures qui visent à régulariser les quantités comme le prévoit déjà le règlement actuel. Peut-être, qu'une nouvelle fois les bons élèves vont payer pour les cancre, mais il est de ma responsabilité d'éduquer, en matière d'environnement, mes citoyennes et mes citoyens. Cette démarche est totalement partagée par nos partenaires de Grône et de Sierre. Alors attendez-vous, dans l'intérêt de tous, de voir certaines prestations adaptées d'ici le premier trimestre 2015.

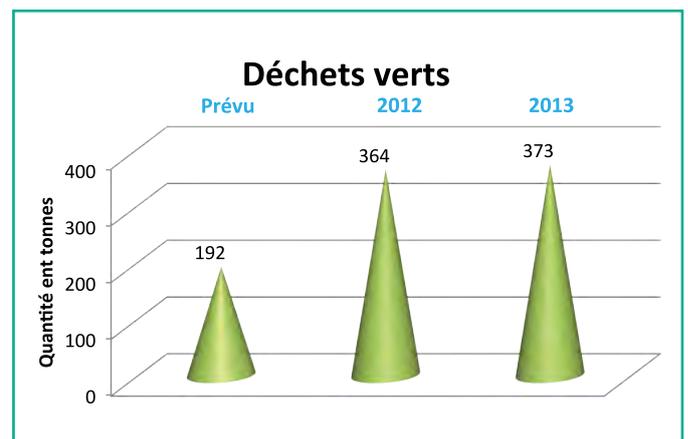
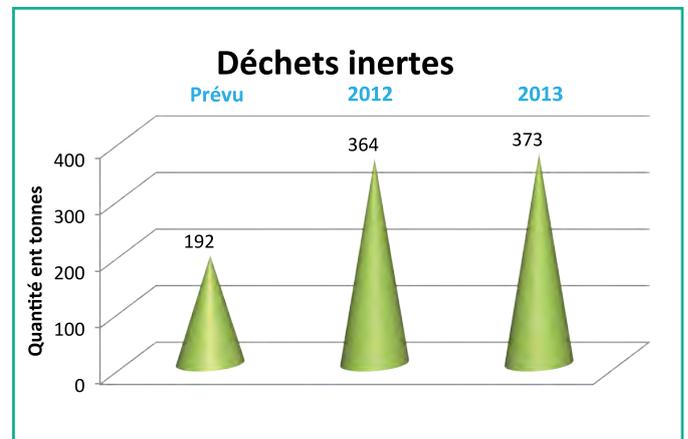
CONCLUSION

Mon idéal que je rêvais, par rapport aux services que doit offrir une collectivité publique, s'éloigne car nous oublions le

rôle que nous avons et les services que nous devons offrir à la population. Certes tout n'est pas dû, mais de là à permettre un fossé si grand entre les citoyennes et citoyens qui paient des impôts et des taxes et les personnes qui mettent en application, c'est regrettable. Non ce n'est ni un ras-le-bol, ni un coup de gueule, mais bel et bien une volonté de réagir et de remettre l'humain au centre des débats. Pour arriver, il suffit d'oser et d'avoir la volonté de corriger certains points en relation avec notre client, la citoyenne et le citoyen.

Je vous souhaite, ainsi qu'à vos familles de bonnes fêtes de fin d'année et que 2015 amène un vent nouveau!

◀ Rudaz Cédric, Vice-président



Jumelage Chalais (CH) - Chalais (F)

ECHANGE SCOLAIRE ENTRE VERCORIN ET CHALAIS/FRANCE

Le mercredi 1er octobre, les élèves de 5-6P, de l'école de Vercorin ont accueilli, à la salle polyvalente de Chalais, les petits camarades chalaisiens venus de Charente. Une petite réception les attendait en présence des autorités, avant la répartition dans les familles.

UN PROGRAMME SOUTENU

Jeudi matin, départ pour le Crêt-du-Midi où les petits Chalaisiens, Chalaisards et Vercorinards se sont retrouvés. Une très belle journée d'automne leur a permis de visiter le Vallon de Réchy jusqu'aux méandres de l'Ar du Tsan. Après avoir partagé un délicieux pique-nique, les enfants ont rejoint Sigeroulaz où ils ont pris leur quartier pour la nuit, les filles dans le dortoir de l'étable et les garçons dans celui de la cabane. La journée a été animée par Mischa en collaboration avec les enseignants et la soirée s'est terminée autour d'un feu de camp où chants et légendes ont enchanté nos petits Robinsons.

Vendredi, après un bon petit déjeuner, les enfants ont présenté aux Chalaisiens la faune de notre région, sous forme d'exposés. Puis pour la mise en pratique, les enfants ont emprunté le bisse de Vercorin, jusqu'à la cabane où ils ont présenté la vallon de Réchy à leurs camarades. Après un bel après-midi dans le Vallon tout le monde a regagné Vercorin et une fois à l'école, tous les enfants et leurs correspondants sont rentrés dans les familles pour passer le week-end.

Lundi matin, un bus attendait nos petits voyageurs, direction la Grande-Dixence. Les Chalaisiens n'avaient jamais vu un barrage et ils furent très intéressés par les présentations des travaux sur l'hydroélectricité données par leurs camarades. Après un petit repas près de la chapelle de St Jean-Baptiste, les enfants reprirent le bus pour l'usine de Bieudron. Nos explorateurs ont passé un super moment dans l'usine souterraine, accompagnés de guides. Les films, les tables tactiles et les tableaux explicatifs ont répondu à toutes leurs questions et les enfants garderont un excellent souvenir de cette sortie.

Mardi matin, une nouvelle surprise attendait les Chalaisiens, direction Fafle-

ralp dans le Lötschental pour voir le glacier du Langgletscher. Encore une grande première pour eux ! Après la présentation par les enfants des glaciers à leurs petits homologues français, les marcheurs ont repris le chemin dans les cailloux en jouant à empiler les pierres. Lors du retour, les enfants purent observer en passant les masques effrayants des habitants du village. Tous ont apprécié le paysage montagneux, avec la neige sur les sommets et les mélèzes dont les aiguilles avaient passé au jaune.

Et voilà déjà mercredi et les petits Chalaisiens reprirent la route du retour, la tête et les jambes pleines de beaux souvenirs !

A BIENTÔT EN MARS 2015 POUR LE VOYAGE DES CHALAI-SARDS ET VERCORINARDS.

Au nom de la commission scolaire, je remercie tout particulièrement Jean-Claude Filliez pour son implication dans cet échange scolaire, pour les heures de travail passées et sa gentillesse. Je remercie également le Jumelage et toutes les personnes, parents, enseignants, accompagnants et bénévoles qui ont permis que cette semaine fût une réussite.

Je vous souhaite de magnifiques fêtes de fin d'année et vous adresse tous mes meilleurs vœux pour l'année 2015.

◀ Cosette Produit, Conseillère communale



Sociétés locales

PREMIERE SOIREE COMMUNE POUR LES BENEVOLES

LES REPERCUSSIONS INATTENDUES D'UN ANNIVERSAIRE

L'idée d'organiser un souper des bénévoles inter-sociétés naquit lors du 40ème anniversaire de Chalais-Jeunesse. Sous l'impulsion de son président et en collaboration avec d'autres présidents de sociétés du village, ils réfléchirent sur le futur souper de remerciements du 40ème. Ils décidèrent de regrouper tous les bénévoles de leur société et d'en faire un événement communal. En effet, chaque année ou presque, les sociétés du village ont des bénévoles à remercier.

Rapidement de nombreux avantages se sont présentés, comme :

- l'organisation d'un souper plus relevé grâce à un budget et des coûts partagés
- le partage de la préparation de ce souper entre les sociétés
- la participation d'un plus grand nombre de personnes à cette soirée
- le mélange des bénévoles des différentes sociétés afin de créer d'avantage de liens entre eux
- la possibilité donnée à de plus petites sociétés de profiter d'une infrastructure en place

Une quinzaine de sociétés de nos villages ont déjà adhéré à ce concept qui sera reconduit l'année prochaine. Nous espérons que d'autres sociétés désireront se joindre à elles et partager d'agréables et conviviaux moments.

Cette première soirée fut organisée par les sociétés : Chalais-Jeunesse, l'Avenir de Chalais, le Carnaval Chalaisard, le ski club Vercorin-Chalais et l'Unihockey club de Vercorin. Au total, c'est plus de 150 personnes qui furent présentes, le samedi 11 octobre dernier, à Vercorin.

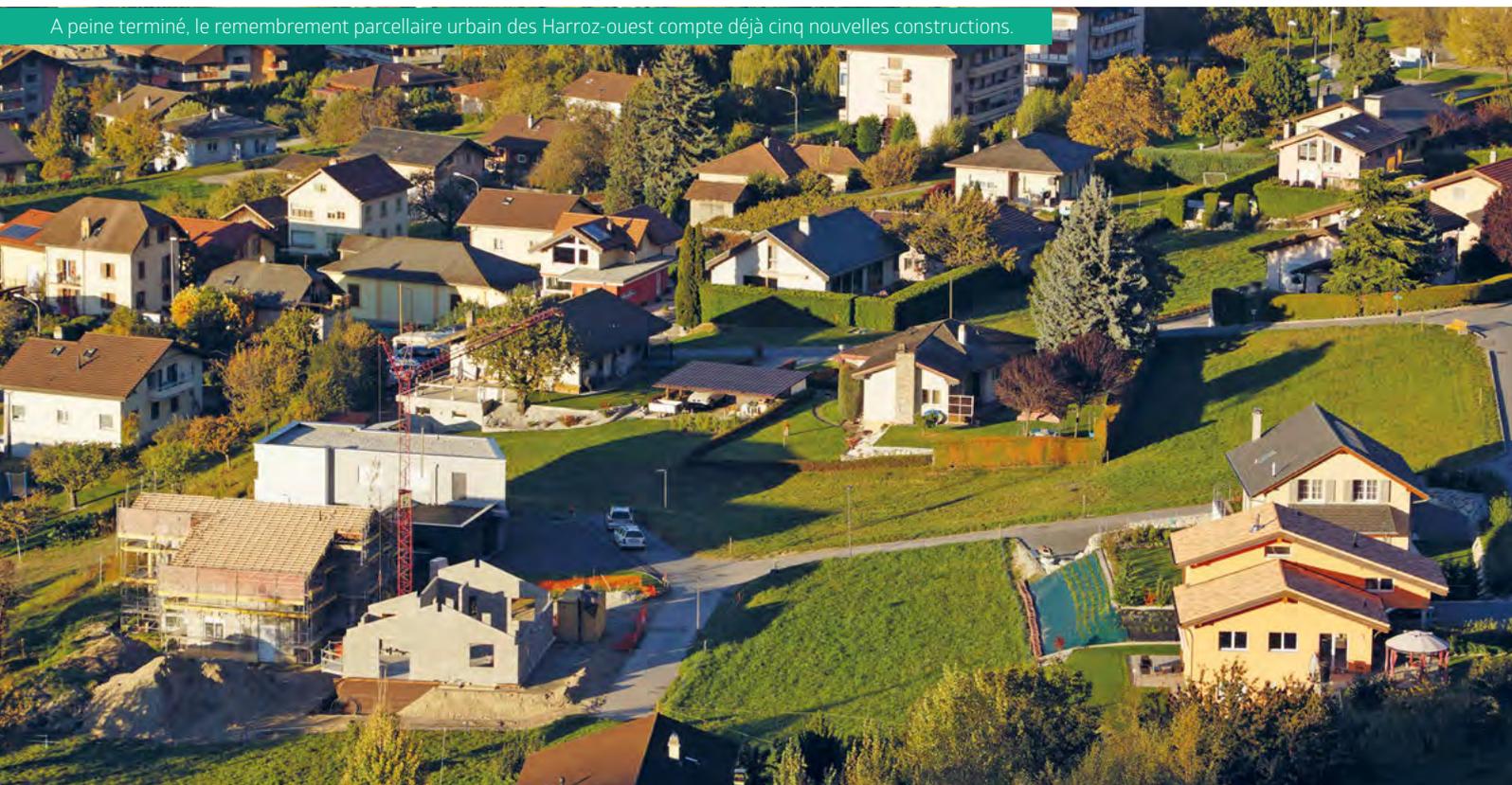
Nous profitons encore de remercier tous ces bénévoles de prendre le temps de laisser de côté d'autres activités personnelles ou professionnelles, ceci pour mettre leur savoir, leurs compétences, leur expérience et leur personnalité à la disposition des sociétés. Comme chacun le sait, il ne se passe rien sans les bénévoles. Aucune organisation ne peut se permettre d'entreprendre un projet, un festival ou autre manifestation sans penser au bénévolat, car les bénévoles sont l'essence même de leur réussite et la force de nos villages.

Nous remercions encore les organisateurs, Messieurs Sébastien Girard, Jérôme Pellissier, Fabien Perruchoud, Kevin Follonier, Valentin Perruchoud et tout leur staff.

Je vous souhaite de magnifiques fêtes de fin d'année et vous adresse tous mes meilleurs vœux pour l'année 2015.

◀ Cosette Produit, Conseillère communale

A peine terminé, le remembrement parcellaire urbain des Harroz-ouest compte déjà cinq nouvelles constructions.



Constructions et tourisme

DE L'ÉNERGIE SOLAIRE AUX SENSATIONS FORTES

«DU SOLEIL COMME S'IL EN PLEUVAIT»

En Valais, nous avons l'immense chance d'avoir un soleil généreux. La lutte contre le réchauffement climatique et les émissions de CO2 nous pousse vers des technologies vertes. La chute des prix et des subventions généreuses rendent le solaire attractif.

Nous sommes actuellement au début de la révolution solaire. Cette technologie existe depuis de nombreuses années déjà, mais n'a jamais été aussi accessible et fiable. Toutefois, elle est amenée à évoluer encore fortement à moyen terme. Ce qui n'est pas efficient actuellement le sera demain. Une installation qui nécessiterait de grands panneaux orientés plein sud pourra se contenter d'ici peu de quelques plaques intégrées dans les tuiles du toit. Tout comme l'excédent de chauffage

produit en été pourra être stocké, par exemple dans le sol, pour être utilisé au plus froid de l'hiver.

Nous habitons dans une commune où il fait bon vivre. Les constructions y sont harmonieuses. Les antennes satellites et autres excroissances ont été limitées pour ne pas nuire à l'esthétique des maisons.

Fort de ces constatations qui ne relèvent pas de la spéculation, le Conseil communal reste strict en matière d'octroi d'autorisations pour la pose de panneaux solaires. Si ceux-ci épousent la forme du toit et sont conformes à la LAT, la demande est en règle générale une simple formalité. Dans les autres cas, le sésame peut s'avérer compliqué à obtenir et il est conseillé d'attendre les évolutions technologiques.



VTT'RUPE

De bonnes nouvelles pointent à l'horizon pour les accros de descente VTT. Le volumineux dossier pour la nouvelle piste VTT de Vercorin à Chalais a reçu un préavis favorable de l'Etat. Les propriétaires des bienfonds traversés se sont montrés eux aussi favorables pour ne pas dire enthousiastes. Merci à eux pour leur précieux soutien! Nous attendons maintenant le préavis de Pro Natura pour signer les accords définitifs entre la commune, l'association Vercoride qui exploitera la descente et les propriétaires des terrains. La prochaine étape sera la mise à l'enquête publique du dossier. La commune a mis au budget 2015 le montant nécessaire à la réalisation du tracé. Nous espérons qu'il n'y aura pas de recours et que nos descendeurs d'ici et d'ailleurs pourront s'en donner à coeur joie sur cette nouvelle piste vertigineuse dès la fin du printemps prochain.

Les randonneurs et les familles qui empruntent la Dérupe devraient eux aussi bénéficier indirectement de cette infrastructure, car l'ancienne route de Vercorin devrait être délaissée par les amoureux de sensations fortes.

J'en profite pour demander à tous les usagers de nos sentiers de faire preuve de fair-play. Il y a de la place pour tout le monde pour autant que le respect mutuel soit la règle.

VERCORIN SE RÉVEILLE!

Quel bonheur cet automne de voir le soleil et les magnifiques

couleurs de la nature! Les vététistes et les randonneurs ont retrouvé le chemin du Téléphérique, quelque peu oublié pendant un été plutôt maussade. Notre bonne vieille ficelle plaine-montagne n'a pas chômé, nos restaurateurs non plus. Les terrasses étaient bien remplies, le service souriant et les plats de qualité.

Oui, certains bistrots étaient fermés pour des vacances bien méritées. Mais le choix était là. Si si! N'en déplaise aux esprits chagrins, il y en avait

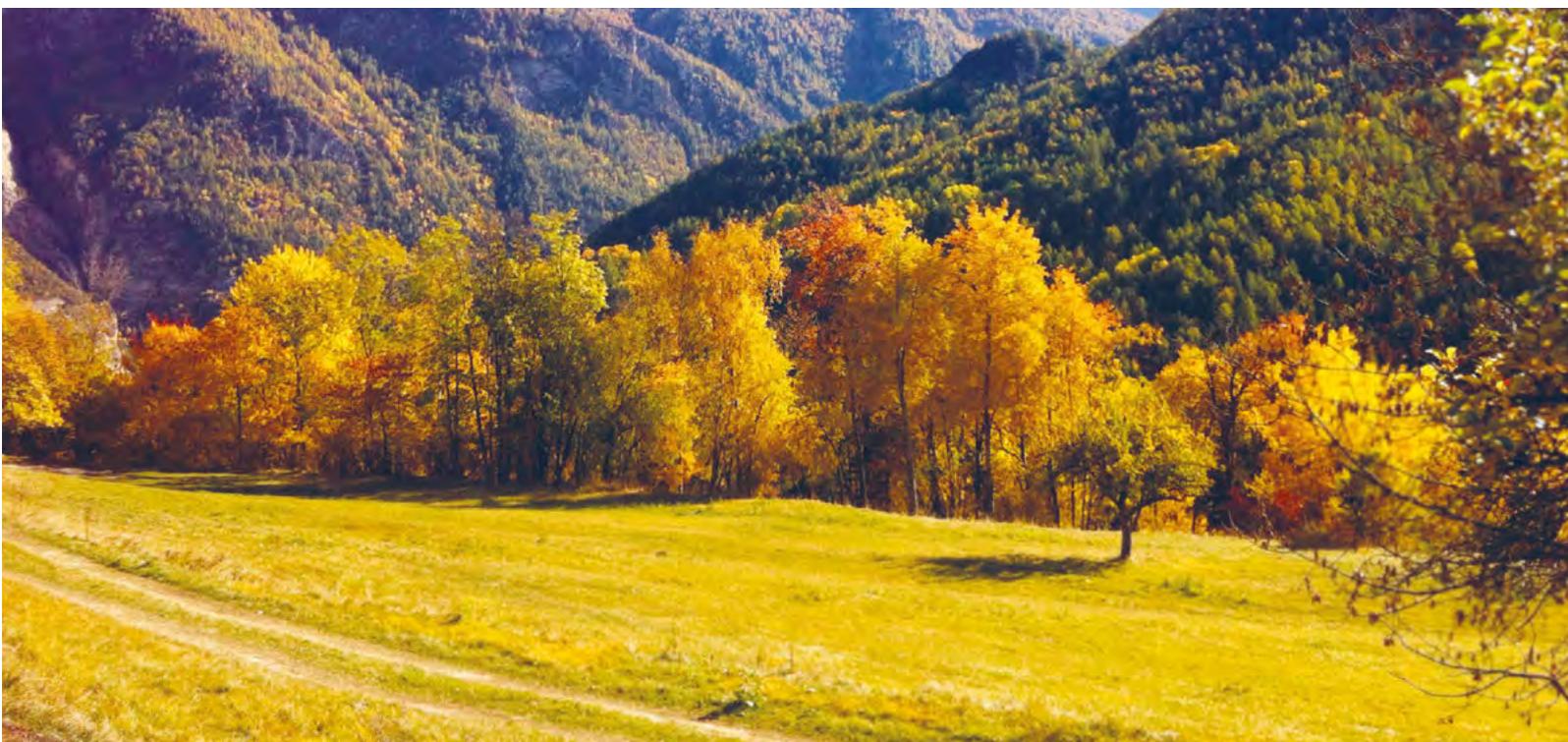
pour tous les goûts. En tout cas j'ai aimé monter à Vercorin, et vous ?

J'en profite pour vous informer d'une bonne nouvelle. L'hôtel Orzival et son restaurant, fermés brutalement depuis quelques mois, rouvriront pour la saison d'hiver.

L'année touche à sa fin et il est temps pour moi de remercier toutes les personnes qui travaillent avec moi, conseillers communaux, services techniques, société de développement, acteurs touristiques, et vous tous, Chalaisards, que j'ai la chance de rencontrer régulièrement ou ponctuellement au croisement du chemin.

Je vous souhaite à tous de magnifiques vacances de Noël et une nouvelle année emplies de bonheur.

◀ Pascal Veillon, Conseiller communal



Bus navettes Vercorin

EN ROUTE POUR LA SAISON D'HIVER 2014-2015

Pour la deuxième année consécutive, les bus navettes vont circuler dans le village de Vercorin pendant la saison d'hiver. La ligne des Liches sera prolongée pour desservir la piste du Bisse.

La ligne de bus Téléphérique – Télécabine circulera tous les jours du 20 décembre 2014 au 12 avril 2015 à la cadence du téléphérique, soit chaque 15 minutes. Sur demande, ce bus desservira le centre sportif du Lavioz les jours où la ligne des Liches ne sera pas en fonction.

Dans le but d'exploiter correctement la piste de ski du Bisse, la ligne des Liches est prolongée jusqu'au réservoir afin de récupérer les skieurs. Ceux-ci n'auront plus besoin d'emprunter des petits chemins pour rejoindre le Lavioz et le domaine skiable. Le bus les ramènera chaque demi-heure à la télécabine.

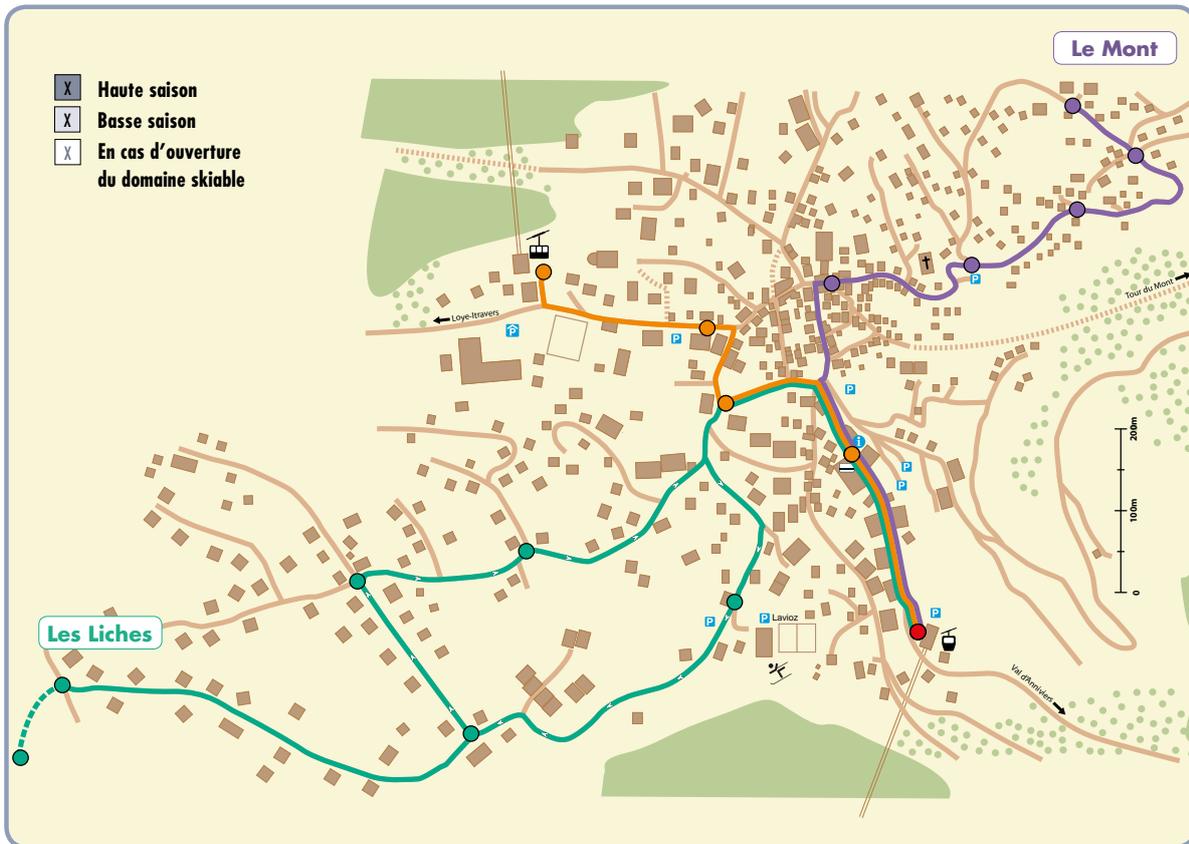
Les bus des lignes des Liches et du Mont circuleront tous les week-ends et la semaine pendant la haute saison à la cadence d'une demi-heure.

Nous sommes heureux de pouvoir offrir à nouveau ces bus navettes durant l'hiver 2014-2015, service tant apprécié de la population et de nos hôtes.

LES NOUVEAUTÉS

En cas d'ouverture du domaine skiable les week-ends des 6, 7, 8, 13 et 14 décembre tous les bus circuleront.

◀ Olivier Hugo, Conseiller communal



DÉCEMBRE 2014						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JANVIER 2015						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

FÉVRIER 2015						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

MARS 2015						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AVRIL 2015						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Aménagement du territoire - De gros travaux en cours

LA LAT A DES CONSEQUENCES IMPORTANTES

Depuis la nouvelle législature, j'ai la responsabilité de l'aménagement du territoire. Je découvre de dossier en dossier toute la complexité de l'aménagement du territoire et son importance stratégique pour la commune.

De nombreux dossiers ont été introduits ces derniers mois et je tiens à vous informer de leur avancement.

Depuis plusieurs années, des Remembrements Parcelaires Urbains (RPU) ont été lancés. Certains sont terminés et d'autres sont en phase finale avec le traitement des dernières oppositions. Il restera à doter ces zones de routes d'accès et d'équipements. Ces futurs investissements devront être en accord avec les dispositions de la Loi sur l'Aménagement du Territoire (LAT).

La mise en application de la LAT a des conséquences importantes qui inquiètent la population. L'application n'est pas encore claire et, de ce fait, il est actuellement difficile de répondre aux différentes questions des propriétaires ou des futurs propriétaires. Le Conseil communal a aussi besoin d'informations précises afin de prévoir son aménagement du territoire et l'équipement de ses zones à bâtir. Afin de ne pas subir et d'être pris de court, le Conseil communal a décidé de démarrer en 2015 une réflexion de fond sur notre aménagement du territoire avec un bureau spécialisé et le soutien de l'Etat du Valais. Nous voulons être proactifs et ne pas subir des décisions externes faute d'une réflexion de notre part.

PLAN D'AFFECTATION DES ZONES

En parallèle de cette réflexion, des dossiers de modification de notre Plan d'Affectation des Zones (PAZ) sont en cours :

- La modification partielle du PAZ, décidée par l'Assemblée primaire du 17 juin 2013 pour la densification dans le secteur « Grampraz » à Réchy est toujours en cours d'homologation par le Conseil d'Etat.
- Nous avons reçu les préavis des services de l'Etat du Valais concernant une autre demande de modification partielle de notre PAZ pour son adaptation au cadastre forestier. Ce dossier devrait être mis à l'enquête publique l'année prochaine et soumis à l'Assemblée primaire de juin 2015.
- Le troisième dossier de modification partielle de notre PAZ en cours concerne la création de zones de dépôt de matériaux d'excavation propres, de valorisation de matériaux, artisanale et de dépôt de matériaux pour une déchetterie à Vercorin. Actuellement aucune zone n'est prévue pour

ces activités. Ce dossier déposé à l'Etat du Valais pour les préavis des services devrait aussi être mis à l'enquête publique en 2015 suivi d'une approbation de l'Assemblée primaire.

CARTE DES DANGERS HYDRAULIQUES

L'Etat du Valais nous a remis la carte des dangers hydrauliques de notre commune et nous devons maintenant l'adapter aux parcellaires. Ce dossier fera l'objet d'une mise à l'enquête publique l'année prochaine et fera partie intégrante de notre PAZ.

ESPACE RÉSERVÉ AUX EAUX DE SURFACE

Autre dossier transmis par l'Etat du Valais est l'Espace Réservé aux Eaux de surface (ERE). Un inventaire des cours d'eau et des étendues d'eau a été réalisé par l'Etat du Valais. Cette procédure consiste en une mise à l'enquête publique des plans fixant l'ERE et des prescriptions y relatives, déterminant notamment les possibilités d'utilisation du sol ainsi que les restrictions du droit de propriété à l'intérieur de l'ERE pour les cours d'eau de la Rèche, les torrents du Taillis et du Marais à Vercorin. Comme pour la carte de dangers hydrauliques l'ERE fera partie de notre PAZ.

PLAN D'AMÉNAGEMENT DÉTAILLÉ

Dernier volet de l'aménagement du territoire que je désire traiter c'est le Plan d'Aménagement Détaillé (PAD). Trois PAD sont en cours d'homologation par le Conseil d'Etat le PAD de Fontany et de la Télécabine à Vercorin et le PAD des Hâro à Chalais.

Notre PAZ actuel prévoit dans le secteur des Hâro un Plan d'Aménagement Spécial (PAS). Ce PAS n°5 précise des règles impératives qui nécessitent l'étude d'un PAD pour l'ensemble de la zone, prévoyant l'implantation, la volumétrie des constructions et des accès. Ce PAD pouvant être légalisé en 3 secteurs au maximum. La réalisation des deux derniers PAD pour cette zone démarrera en 2015.

Voilà brièvement et en résumé tous les dossiers en cours concernant l'aménagement du territoire qui sont menés en parallèle. Difficile en quelques lignes de vous expliquer tous ces termes, mais comme vous pouvez le constater, le sujet est complexe. Les procédures sont de plus en plus lourdes, car l'aménagement du territoire est influencé par différentes législations, soit l'environnement, les cours d'eau, la nature et le paysage, l'agriculture, les forêts, la faune etc.

L'aménagement du territoire, un domaine stratégique et passionnant, à traiter avec grande diligence !

◀ Olivier Hugo, Conseiller communal

INFOS EN IMAGE



L'étanchéité des fondations du centre scolaire de Chalais a été refaite pendant les vacances scolaires.



Les parapentistes et les vélideltistes se plaisent au Crêt-du-Midi. Ces derniers ont restauré leur rampe de décollage qui sera opérationnelle pour cet hiver.



Pour garantir la sécurité de l'approvisionnement en eau potable, la partie électrique de la station de filtration des eaux des Planards vient d'être remplacée.

MANIFESTATIONS 2015

Date				Lieu	Manifestation et organisateur
JANVIER					
Vendredi	2	janvier	2015	SPC	Orchestre Valaisan Amateur - Harmonie "L'Avenir"
Samedi	3	janvier	2015	Pàm	Fête des Rois et galette géante
Vendredi	9	janvier	2015	Cabaret	Pièce de théâtre "Marius" de Marcel Pagnol
Dimanche	11	janvier	2015	SPC	Manche championnat suisse - Unihockey
Samedi	31	janvier	2015	SPC	Souper de soutien - FC Chalais
FEVRIER					
Lundi	2	février	2015	Pàm	Chandeleur
Jeudi	12	février	2015		
Vendredi	13	février	2015	SPC	Carnaval - Chalais-Jeunesse + Société de Gymnastique
Samedi	14	février	2015		
Dimanche	15	février	2015		
Samedi	14	février	2015	CSV	Week-end artisanal - Association du Jumelage
Dimanche	15	février	2015		
Mardi	17	février	2015		Carnaval des enfants à Vercorin
Dimanche	22	février	2015	SPC	Concert de l'Ensemble de Cuivres Valaisans
Mardi	24	février	2015		Saint Mathias - Messe à 10 h 30 - Confrérie de la Chapelle de Réchy
MARS					
Samedi	7	mars	2015	SPC	Tournoi Indoor - FC Chalais
Dimanche	8	mars	2015		
Samedi	28	mars	2015	SPC	Concert annuel - Harmonie "L'Avenir"
Dimanche	29	mars	2015	SPC	60ème anniversaire du Groupement des vétérans de l'ASF - FC Chalais
AVRIL					
Dimanche	5	avril	2015	Lavioz	Fête de Pâques
Samedi	11	avril	2015	CSV	Assemblée générale annuelle - Ski-Club Brentaz-Vercorin
Samedi	18	avril	2015	SPC	Concert annuel - Amicale des Accordéonistes
Dimanche	19	avril	2015	CdM	Fête de la fin de saison + concert
Dimanche	26	avril	2015	Fully	Rencontre romande des "Avenirs" - Harmonie "L'Avenir"
MAI					
Samedi	2	mai	2015	SPC	Concert annuel - La Clé du Bonheur
Dimanche	3	mai	2015	Ayent	Amicale du Rawyl - Harmonie "L'Avenir"
Samedi	9	mai	2015	SPC	Assemblée générale annuelle - Banque Raiffeisen Chalais
Dimanche	10	mai	2015	EC	Première communion
Samedi	16	mai	2015	Local des jeunes	Assemblée générale - Chalais-Jeunesse
Dimanche	17	mai	2015	Chermignon	Festival des musiques Sierre-Loèche - Harmonie "L'Avenir"
Samedi	23	mai	2015	SPC	Concert annuel - Chanson de Vercorin
Samedi	23	mai	2015	CSV	Tournoi populaire - Unihockey
Samedi	30	mai	2015	SPC	80ème anniversaire + Assemblée générale - Ski-Club Vercorin-Chalais
Dimanche	31	mai	2015	Grône	125ème anniversaire Société de Musique "La Marcelline"

JUIN

Jeudi	4	juin	2015	EC	Fête-Dieu - Procession à Chalais
Jeudi	4	juin	2015	EB	Journée famille - Harmonie "L'Avenir"
Samedi	6	juin	2015	SPC	Audition Ecole de Musique - Harmonie "L'Avenir"
Dimanche	7	juin	2015	EB	Slow Up
Dimanche	7	juin	2015	EV	Fête patronale Saint-Boniface à Vercorin
Samedi	13	juin	2015	SPC	Concert annuel - Chœur-mixte "L'Espérance"
Dimanche	14	juin	2015	EB	Assemblée générale - Volley Ball Club Chalais
Mercredi	17	juin	2015	SPC	Spectacle de fin d'année - Ecoles de Chalais
Samedi	13	juin	2015		Inalpe de Tracuit

JUILLET

Samedi	4	juillet	2015		Camp des Jeunes - Chalais-Jeunesse
Dimanche	12	juillet	2015		
Dimanche	19	juillet	2015		Journée santé Nature - Vercorin Tourisme
Vendredi	24	juillet	2015	Vercorin	Verco-Jazz
Dimanche	26	juillet	2015		
Lundi	20	juillet	2015		Passeport-Vacances - Edelweiss Loisirs
Vendredi	31	juillet	2015		
Vendredi	31	juillet	2015	EB	Passeport-Vacances - Fête finale - Edelweiss Loisirs

AOÛT

Samedi	1er	août	2015	Pàm + Lavioz	Fête Nationale
Dimanche	9	août	2015	Pàm + Vercorin	Marché d'artisans créateurs - Vercorin Tourisme
Dimanche	2	août	2015		
Dimanche	9	août	2015	Sigeroulaz	Camp de musique - Harmonie "L'Avenir"
Dimanche	9	août	2015	CSV	Concert final du camp de musique - Harmonie "L'Avenir"
Samedi	15	août	2015	CdM	Fête de l'Assomption - Messe au Crêt-du-Midi à 11 h
Vendredi	21	août	2015		
Samedi	22	août	2015	SPC	Fête des Vieilles Cibles - Société "La Cible"

SEPTEMBRE

Lundi	7	septembre	2015	SPC	Assemblée générale annuelle - Unihockey
Jeudi	10	septembre	2015		
Dimanche	13	septembre	2015	EB	Action 72 heures - Chalais Jeunesse
Dimanche	13	septembre	2015	Briey	Fête patronale - Chapelle du Bouillet
Samedi	19	septembre	2015	Vercorin	Désalpe de l'Alpage de Tracuit
Dimanche	20	septembre	2015	Lavioz	Journée famille - Ski-club "Brentaz-Vercorin"
Dimanche	20	septembre	2015	EB	Journée famille - Parti Libéral-Radical
Vendredi	25	septembre	2015		
Dimanche	27	septembre	2015	SPC	Festival - Amicale des accordéonistes

OCTOBRE

Samedi	3	octobre	2015	SPC	Loto - Société de Gymnastique
Samedi	10	octobre	2015	CSV	Souper annuel des bénévoles - Sociétés locales (Chalais Jeunesse)
Jeudi	15	octobre	2015	SPC	Assemblée générale annuelle - Société de Gymnastique
Vendredi	16	octobre	2015	MBC	Saint-Gall - Assemblée des Président-e-s des sociétés locales
Dimanche	18	octobre	2015	EC	Fête patronale - Saint-Gall
Samedi	31	octobre	2015	EB + CSV+PàM	La Dérupe

NOVEMBRE

Dimanche	1	novembre	2015	SPC	Loto de la Toussaint - Chœur-mixte "L'Espérance"
Dimanche	8	novembre	2015	SPC	Assemblée générale des vétérans du Valais romand - Harmonie "L'Avenir"
Dimanche	22	novembre	2015	SPC	Sainte Cécile - Organisation Amicale des accordéonistes
Samedi	28	novembre	2015	SPC	Souper de soutien - Harmonie "L'Avenir"

DÉCEMBRE

Samedi	5	décembre	2015	SPC	Fête de Sainte Barbe + assemblée générale - Société "La Cible"
Dimanche	6	décembre	2015	SPC	Fête de Saint-Nicolas - Chalais Jeunesse
Mardi	8	décembre	2015	Chapelle	La Tâtée - Confrérie de la Chapelle
Jeudi	24	décembre	2015	EC	Crèche vivante - Chalais Jeunesse
Jeudi	24	décembre	2015	PàM	Noël au village - Vercorin Tourisme
Samedi	26	décembre	2015	CSV	Loto - Ski-Club "Brentaz-Vercorin"
Samedi	26	décembre	2015		
Jeudi	31	décembre	2015	Sigeroulaz	Camp de ski - Ski-club "Vercorin-Chalais"
Dimanche	27	décembre	2015	PàM	Saveurs du Monde
Jeudi	31	décembre	2015	CSV	Concert de fin d'année - Harmonie "L'Avenir"
Jeudi	31	décembre	2015	CSV	Réveillon - Association du Jumelage

Abréviations

Salle polyvalente Chalais	SPC	Eglise Chalais	EC
Maison bourgeoïsiiale Chalais	MBC	Chapelle de Saint Mathias Réchy	Chapelle
Centre scolaire Vercorin	CSV	Eglise Vercorin	EV
Maison bourgeoïsiiale Vercorin	MBV	Chapelle du Bouillet	Briey
Parc à Moutons Vercorin	PàM	Salle de chant Réchy	SCR
Espace Bozon	EB	Crêt-du-Midi	CdM
Creux-du-Lavioz	Lavioz	Cabaret Edelweiss Chalais	Cabaret
Place des Chevaliers	PLC	Stand de tir Réchy	Stand

INFOS EN IMAGE



Trois sentiers didactiques du projet “De Chalais aux chalets, en passant par...” ont été ouverts au courant du 2ème semestre de cette année



Les travaux d'aménagement du parking du Fuidjou sont en cours. 21 places de parc y seront créées.



A l'entrée du parking de la télécabine, les conflits entre bus navettes et voitures ne devraient plus être qu'un mauvais souvenir, avec la nouvelle signalisation.

Budgets 2015 de fonctionnement et des investissements

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement 2015 prévoit des charges financières s'élevant à 13.7 MCHF pour des revenus financiers atteignant les 14 MCHF. Les charges sont donc couvertes par les revenus financiers et le budget affiche un excédent de revenus de 323'000 CHF. Quant à la marge d'autofinancement, elle atteint les 2 MCHF, somme qui permet de couvrir les amortissements ordinaires qui atteignent 1.7 MCHF.

Les postes qui varient le plus fortement sont les suivants :

029 – Ordinateurs et programme

Un montant de 27'000.00 CHF a été ajouté au budget pour la refonte complète du site Internet de la commune. Il sera également disponible en version mobile.

029 – Information communale

Les tableaux d'information communale seront relookés pour un montant de 20'000 CHF.

113 – Corps de police locale

La convention de police intercommunale est arrivée à échéance et le montant par habitant a été réadapté. Le calcul se base également sur une augmentation de 150 habitants.

122 – Chambre pupillaire

La chambre pupillaire intercommunale (AIPEA) fonctionne maintenant depuis 2 ans. L'engagement d'une deuxième secrétaire, ainsi qu'un nombre d'heures plus élevé que pré-

vu par les membres fait augmenter le budget d'environ 13'300 CHF.

140 – Police du feu

La participation communale a baissé de 10'000 CHF et est ramenée à hauteur des comptes 2013.

210 – Ecole primaire

Des travaux de réfection et de remise aux normes de la place de jeux aux alentours de l'Ecole de Chalais sont prévus au budget pour un montant de 40'000 CHF.

340 – Sports

La réfection et la remise aux normes de la place de jeux du Creux-du-Lavioz est prévue pour un montant de 30'000 CHF.

440 – Centre médico-social

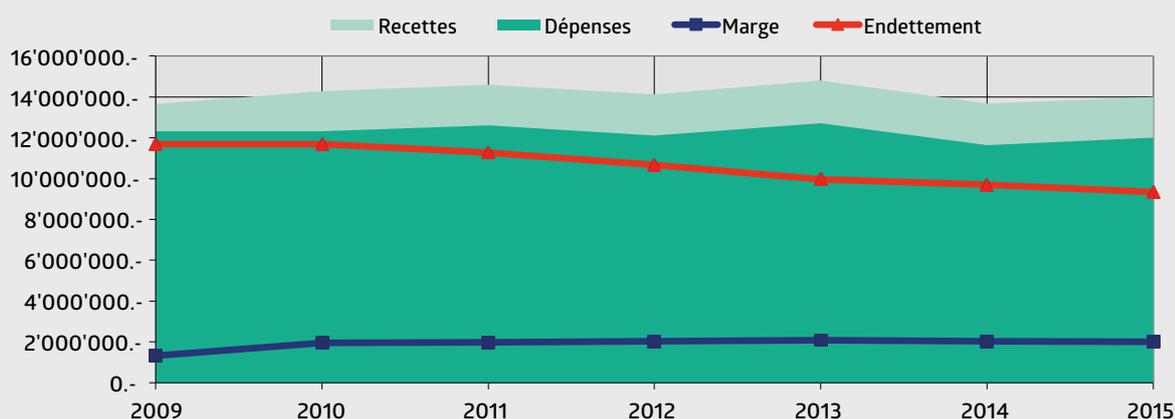
A la suite de la votation sur les soins «longue durée», la participation au CMS de Sierre a baissé de 15'000 CHF. Cependant, deux nouvelles participations seront à charge de la commune, à savoir le financement de la prise en charge ambulatoire des addictions pour 9'500 CHF et le financement du dispositif pré-hospitalier pour 28'700 CHF.

550 – Soins «longue durée»

La nouvelle répartition du financement résiduel des soins «longue durée» (EMS, soins à domicile) coûtera à la commune 192'800 CHF.

Evolution dépenses, recettes, marge d'autofinancement et endettement

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Dépenses	12'330'500.-	12'321'036.-	12'607'294.-	12'101'105.-	12'719'995.-	11'640'629.-	11'994'254.-
Recettes	13'648'141.-	14'277'917.-	14'592'458.-	14'123'447.-	14'816'318.-	13'685'554.-	14'006'966.-
Marge	1'317'641.-	1'956'881.-	1'985'164.-	2'022'342.-	2'096'323.-	2'044'925.-	2'012'712.-
Endettement	11'692'987.-	11'694'888.-	11'263'260.-	10'669'433.-	9'968'603.-	9'702'178.-	9'338'926.-



700 – Carte des dangers

La carte des dangers doit être adaptée, en vue de sa mise à l'enquête publique, pour un coût de 53'000 CHF.

650 – Entreprises de trafic régional

Les bus navettes fonctionneront, à Vercorin, pour le 2^{ème} hiver consécutif. La charge portée au budget se monte à 170'000 CHF.

711 – STEP de Granges

Le budget a été réajusté aux coûts réels, soit un montant de 362'500 CHF.

720 – Enlèvement des ordures

Le budget a été aligné sur les coûts réels, soit un montant de 132'000 CHF.

790 – Etude LAT

Une étude concernant l'impact de la Loi sur l'Aménagement du Territoire a été commandée par le Conseil communal afin d'anticiper ses effets. Le montant prévu se monte à 58'000 CHF.

900 – Impôts personnes physiques

L'année de référence 2012, soit la dernière année de taxation complète, démontre une augmentation sensible de la perception. Ainsi, le budget a été augmenté de 250'000.00 CHF pour l'impôt sur le revenu, de 40'000.00 CHF pour l'impôt sur la fortune et de 13'000.00 CHF sur les impôts fonciers.

Les chiffres qui ressortent de ce budget 2015 prouvent que les finances de notre commune se portent bien. Les principaux indicateurs de l'Etat du Valais sont positifs. Ainsi, il faut noter que notre degré d'autofinancement est noté très bien, puisqu'il se situe à 122%. Autrement dit, les investissements sont totalement autofinancés.

La capacité d'autofinancement de la commune est située à 14.9%, ce qui est considéré comme satisfaisant sur l'échelle de l'Etat. Ainsi, la commune peut financer ses investissements et rembourser peu à peu sa dette.

L'endettement net par habitant est considéré comme bas et diminue d'année en année, résultat d'une gestion prudente des finances publiques. Le poids des intérêts tend aussi à diminuer et ne prêterite pas le budget.

Le volume de la dette brute par rapport aux revenus financiers suit une tendance baissière, ce qui prouve que la Commune peut faire face à ses engagements financiers et qu'elle ne vit pas au-dessus de ses moyens. La couverture des charges de notre commune est considérée comme bonne. Il n'y a pas de déséquilibre entre les charges et les recettes.

Le 28 septembre 2014, une bonne centaine de bourgeois de Chalais ont eu le plaisir de se rencontrer au Crêt-du-Midi.



Présentation du résultat 2015

Résultat avant amortissements comptables		
Charges financières	- fr.	11'994'254.00
Revenus financiers	+ fr.	14'006'966.00
Marge d'autofinancement	= fr.	2'012'712.00

Résultat après amortissements comptables		
Marge d'autofinancement	+ fr.	2'012'712.00
Amortissements ordinaires	- fr.	1'689'000.00
Excédent de revenus (+) ou de charges (-)	= fr.	323'712.00

Budget des investissements		
Dépenses	+ fr.	1'749'460.00
Recettes	- fr.	100'000.00
Investissements nets	= fr.	1'649'460.00

Financement		
Marge d'autofinancement	+ fr.	2'012'712.00
Investissements nets	- fr.	1'649'460.00
Excédent (+) ou insuffisance (-) de financement	= fr.	363'252.00

Compte de fonctionnement par tâche

	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Autorité générale	1'008'400.00	109'400.00	991'400.00	107'200.00	949'174.50	106'383.88
Sécurité publique	615'750.00	160'200.00	642'450.00	166'500.00	621'715.70	168'946.25
Enseignement et formation	2'774'150.00	148'650.00	2'830'600.00	152'650.00	2'657'148.15	145'866.25
Culture, loisirs et culte	931'120.00	44'415.00	861'920.00	44'190.00	904'162.62	37'424.00
Santé	230'500.00	-	207'592.00	-	209'824.45	-
Prévoyance sociale	1'563'790.00	11'700.00	1'317'920.00	11'400.00	1'431'500.27	11'694.90
Trafic	2'157'530.00	166'960.00	1'979'200.00	161'640.00	2'431'594.63	666'708.05
Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	2'996'000.00	2'238'000.00	2'976'325.00	2'228'000.00	3'394'870.41	2'214'219.00
Economie publique, yc services industriels	425'786.00	372'400.00	423'944.00	420'956.00	507'420.79	521'859.75
Finances et impôts	980'228.00	10'755'241.00	1'107'278.00	10'393'018.00	1'273'833.22	10'943'216.11
Total des charges et des revenus	13'683'254.00	14'006'966.00	13'338'629.00	13'685'554.00	14'381'244.74	14'816'318.19
Excédent de charges		-		-		-
Excédent de revenus	323'712.00		346'925.00		435'073.45	

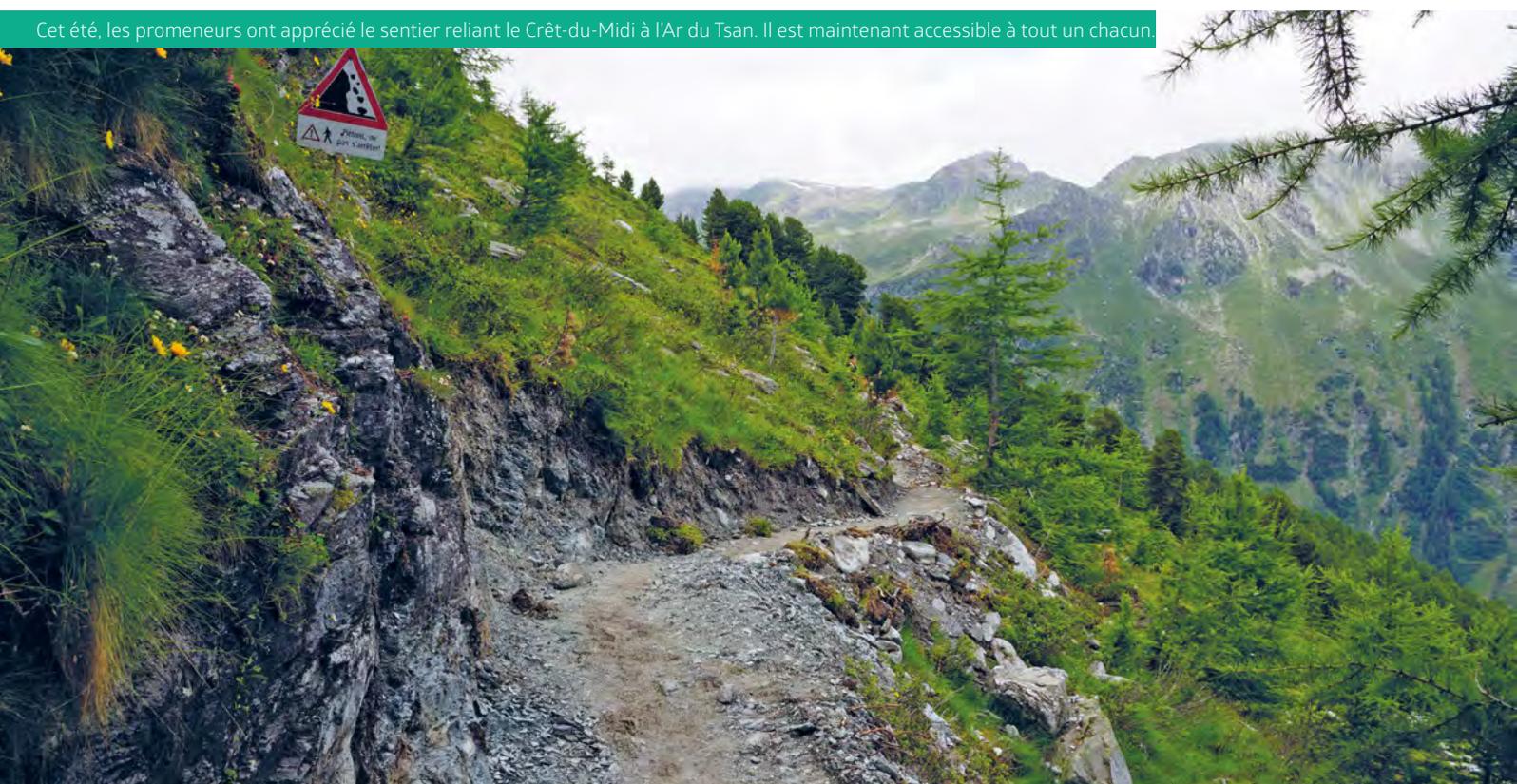
Détails du budget de fonctionnement 2015

	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	1'008'400	109'400	991'400	107'200	949'174.50	106'383.88
012 Exécutif	155'000		150'700		148'935.00	
020 Administration des finances et contrib.	199'000		235'000		222'454.40	
029 Administration générale, divers	574'400	109'400	505'700	107'200	547'785.10	106'383.88
098 Tâches non ventilées	80'000		100'000		30'000.00	
1 Sécurité publique	615'750	160'200	642'450	166'500	621'715.70	168'946.25
100 Cadastre	135'500	48'000	135'000	58'000	146'980.90	51'027.60
101 Justice divers		2'500		2'500		2'000.00
102 Police de l'habitant et étrangers	84'000	34'000	80'000	32'000	85'719.15	35'124.05
113 Corps de police locale	174'500	21'700	156'600	16'000	165'848.35	20'730.00
121 Tribunal de Sierre	9'150		9'150		9'825.00	
122 Chambre pupillaire	67'300		54'000		52'478.75	
129 Tribunal de police	1'500		1'500			
140 Police du feu	67'200	50'000	77'200	50'000	67'221.65	47'184.60
150 Administration	5'000		5'000		5'000.00	
160 Protection civile	21'600	4'000	24'000	8'000	24'652.30	12'880.00
198 Tâches non ventilées	50'000		100'000		63'989.60	
2 Enseignement et formation	2'774'150	148'650	2'830'600	152'650	2'657'148.15	145'866.25
210 Ecole primaire	1'605'410	93'150	1'621'100	97'150	1'489'100.87	113'817.45
211 Ecole secondaire - Cycle d'orientation	769'600		820'600		801'595.95	9'393.00
220 Ecoles spécialisées	27'140		56'900		21'509.06	
239 Autres tâches formation professionnelle	111'000	55'500	111'000	55'500	91'533.60	22'655.80
298 Tâches non ventilées	261'000		221'000		253'408.67	
3 Culture, loisirs et culte	931'120	44'415	861'920	44'190	904'162.62	37'424.00
300 Bibliothèque	123'800	15'000	116'200	15'000	129'032.77	13'634.00
303 Sociétés locales	100'600		109'800		86'573.75	
309 Autres tâches culturelles	87'200	25'000	101'500	25'000	102'325.50	25'000.00
330 Parcs publics et chemins pédestres	84'900	1'815	120'100	1'590	67'789.81	5'290.00
340 Sports	168'700	2'600	129'400	2'600	187'670.99	-6'500.00
390 Eglise catholique romaine	167'000		167'000		162'849.80	
391 Eglise réformée évangélique	17'920		17'920		17'920.00	
398 Tâches non ventilées	181'000		100'000		150'000.00	

4 Santé	230'500		207'592		209'824.45	
440 Centre médico-social régional	106'500		121'892		125'964.30	
450 Financement prise en charge ambulatoire	9'500					
460 Prophylaxie dentaire	80'000		80'000		83'860.15	
470 Contrôle denrées alimentaires	5'800		5'700			
490 Financement dispositif pré-hospitalier	28'700					
5 Prévoyance sociale	1'563'790	11'700	1'317'920	11'400	1'431'500.27	11'694.90
500 Agence AVS	16'200	11'700	16'200	11'400	17'460.15	11'694.90
520 Assurance maladie	360'850		348'750		333'523.45	
530 Prestations complémentaires AVS et AI	140'540		140'570		191'999.03	
540 Protection de la jeunesse					24'637.00	
541 Garderie d'enfants, crèches	302'000		295'000		276'945.83	
550 Handicapés	271'400		267'200		337'146.74	
570 Financement EMS - soins longues durées	192'800					
580 Aide sociale individuelle	233'400		200'000		179'740.92	
582 Fonds cantonal pour l'emploi	39'100		50'200		47'095.15	
589 Politique Intégration	7'500				22'952.00	
6 Trafic	2'157'530	166'960	1'979'200	161'640	2'431'594.63	666'708.05
610 Routes cantonales	185'300		203'800		700'682.60	
620 Réseau des routes communales	754'930	15'800	726'500	15'800	634'923.25	528'101.85
621 Parkings et places de stationnement	21'000	62'160	24'400	62'840	3'893.00	31'321.10
622 Ateliers	73'100		63'500		125'505.90	
650 Entreprises de trafic régional	50'000		43'000		49'776.95	
651 Entreprises de trafic local	178'200		180'000		19'526.40	
698 Autres tâches relatives au trafic	895'000	89'000	738'000	83'000	897'286.53	107'285.10
7 Protection et aménag. de l'environnement	2'996'000	2'238'000	2'976'325	2'228'000	3'394'870.41	2'214'219.00
700 Approv. et alimentation en eau potable	926'000	780'000	776'225	750'000	1'047'510.94	779'182.40
710 Assainissement des eaux usées	394'300	630'000	475'200	630'000	453'855.24	626'533.95
711 Station d'épuration des eaux usées	362'500		285'000		360'368.90	
720 Traitement des déchets	626'600	710'000	742'800	710'000	688'832.50	708'402.65
721 Usine d'incinération des déchets	195'000		195'000		184'128.40	
740 Cimetières, crématoires et columbariums	6'800	26'000	12'300	26'000	24'211.45	20'700.00
750 Correction des eaux	50'000	22'000	65'000	22'000	46'653.20	26'445.20
790 Aménagement du territoire	129'800	70'000	74'800	90'000	80'708.80	52'954.80
792 Construction de logements	120'000		120'000		362'107.00	
798 Tâches non ventilées	185'000		230'000		146'493.98	

8 Economie publique	425'786	372'400	423'944	420'956	507'420.79	521'859.75
800 Agriculture	45'800	32'400	35'500	30'956	63'298.15	72'419.50
801 Irrigation	4'500		4'500		5'873.00	
810 Sylviculture	8'000		8'000		8'378.60	
830 Société de développement	151'500	60'000	151'500	60'000	139'324.95	57'304.35
840 Industrie, artisanat et commerce	65'986		61'444		57'376.25	
860 Electricité	150'000	280'000	163'000	330'000	155'181.04	392'135.90
870 Exploitations artisanales					4'857.30	
898 Tâches non ventilées					73'131.50	
9 Finances et impôts	980'228	10'755'241	1'107'278	10'393'018	1'273'833.22	10'943'216.11
900 Impôts personnes physiques	143'000	8'122'730	148'000	7'756'710	49'056.89	8'033'439.45
901 Impôts personnes morales		550'000		470'000		569'011.45
909 Impôts payés à d'autres collectivités	8'000		10'000		6'215.75	
920 Péréquation financière		1'015'051		1'179'748		1'228'353.45
932 Concessions et redevances		67'700		74'700	50'730.70	117'321.90
940 Intérêts	467'628	653'620	515'278	613'620	477'517.33	797'348.26
942 Immeubles du patrimoine financier	24'600	160'640	24'000	115'640	3'353.80	37'800.00
943 Domaines		185'500		182'600		159'941.60
998 Tâches non ventilées	337'000		410'000		686'958.75	

Cet été, les promeneurs ont apprécié le sentier reliant le Crêt-du-Midi à l'Ar du Tsan. Il est maintenant accessible à tout un chacun



BUDGET DES INVESTISSEMENTS

Le budget des investissements 2015 prévoit une dépense nette de 1.7 MCHF. Cette dépense est complètement absorbée par la marge d'autofinancement de 2 MCHF. Ainsi, 360'000 CHF seront consacrés à la diminution de la dette. Les dépenses brutes d'investissement s'élèvent à 1.8 MCHF pour des recettes de 100'000 CHF.

Les principaux travaux prévus pour 2015 concernent notam-

ment des travaux de réfection de la superstructure et des conduites du chemin de Tracuit à Vercorin, des rues de la Pharmacie et des fermes à Réchy. Il s'agit également de la réfection du dallage de la terrasse du Centre administratif, de l'isolation et de l'amélioration du chauffage du Creux-du-Lavioz à Vercorin. Les autres montants sont consacrés à l'équipement des zones à bâtir, aux sentiers didactiques et à la création d'une piste VTT de descente entre Vercorin et Chalais.

Compte des investissements par tâche

	Budget 2015	
	Charges	Revenus
Autorité générale	80'000.00	-
Sécurité publique	-	-
Enseignement et formation	-	-
Culture, loisirs et culte	101'000.00	-
Santé	-	-
Prévoyance sociale	-	-
Trafic	660'000.00	-
Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	908'460.00	100'000.00
Economie publique, yc services industriels	-	-
Finances et impôts	-	-
Total des dépenses et des recettes	1'749'460.00	100'000.00
Excédent de dépenses		1'649'460.00
Excédent de recettes	-	

Détails du budget des investissements 2015

Objet	Travaux	Dépenses	Recettes	Total général
Centre administratif, Vercorin				
	Réfection du dallage de la terrasse et des boiseries	80'000		80'000
Chemin de Tracuit, Vercorin				
	Réfection de la route, changement de la conduite d'eau potable et pose d'une conduite d'eau claire sur une longueur de 250 m	307'945		307'945
Creux-du-Lavioz, Vercorin				
	Isolation et remplacement du chauffage de la terrasse couverte	41'000		41'000
Eclairage public				
	Amélioration et mise en conformité de l'éclairage public	50'000		50'000
Réservoir des Roches-Hombes, Vercorin				
	Remplacement de la conduite d'eau potable et pose d'une conduite d'eau claire (déviation du réservoir)	100'000		100'000
Routes cantonales				
	Participation communale à la réfection des routes cantonales	130'000		130'000
Rue de la Pharmacie, Réchy				
	Finition de la superstructure de la route, évacuation des eaux claires et prolongement des conduites d'égout et d'eau potable	295'515		295'515
Rue des Fermes, Réchy				
	Réfection des conduites d'eau, d'égout, d'eau claire et de la superstructure de la route (1ère partie)	230'000		230'000
Sentiers didactiques				
	Réalisation du réseau de sentiers «de Chalais aux chalets...en passant par...»	35'000		35'000
Taxes des services publics				
	Raccordement au réseau d'eau		-50'000	-50'000
	Raccordement au réseau d'égout		-50'000	-50'000
Terrains				
	Acquisition de terrains	200'000		200'000
Vercorin - Chalais				
	Création d'une piste VTT de descente	60'000		60'000
Zone 30 km/h, Réchy				
	Signalisation et bacs à fleurs	70'000		70'000
Zone à bâtir				
	Equipement de zones	150'000		150'000
Total général		1'749'460	-100'000	1'649'460

Dans son édito du mois de mars le Président avait demandé de monter la barre. Il ne pensait pas qu'elle irait si haut. Merci au RIV !



PLAN FINANCIER QUADRIENNAL

Conformément à la loi sur les communes, le Conseil communal tient à jour le plan financier quadriennal. Le budget prévisionnel de fonctionnement a été calculé en tenant compte de l'évolution des dépenses et des recettes depuis l'année 2004 jusqu'à ce jour. L'analyse, pour les années 2015 à 2024, permet de prévoir une progression moyenne des dépenses et des

recettes de près de 3%. La marge d'autofinancement quant à elle se stabilise aux environs de 2 MCHF. Le Conseil entend maintenir le niveau des investissements proche des 1.6 MCHF et déduire ainsi l'endettement net de près de 400'000 CHF par année.

Plan quadriennal

	Budget prévisionnel			
	2016	2017	2018	2019
Dépenses	12'429'000.-	12'862'000.-	13'296'000.-	13'729'000.-
Recettes	14'467'000.-	14'927'000.-	15'387'000.-	15'847'000.-
Marge	2'038'000.-	2'064'000.-	2'091'000.-	2'117'000.-
Endettement	8'931'000.-	8'518'000.-	8'100'000.-	7'677'000.-
Fortune	3'648'000.-	4'033'000.-	4'444'000.-	4'881'000.-
Invest. nets	1'630'000.-	1'651'000.-	1'673'000.-	1'694'000.-

Au début novembre, les canons à neige étaient prêts à entrer en action à la première chute de température.



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

DÉCHETTERIES



Dépôt des huiles usées, matériaux encombrants, pneus, frigos, ferraille et déchets végétaux.

Horaires

Déchetterie intercommunale des Etreys - M. Marcel Valiquer

	Toute l'année
Lundi	14 h à 17 h
Mercredi	9 h à 12 h / 14 h à 19 h
Samedi	9 h à 12 h / 14 h à 17 h

Déchetterie de Vercorin

	Été / dès le 15 mars	Hiver / dès le 1 ^{er} novembre
Lundi	16 h à 19 h	
Mercredi	16 h à 19 h	13 h à 15 h
Samedi	10 h à 12 h / 13 h à 15 h	10 h à 12 h

ADMINISTRATION COMMUNALE

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le Secrétariat communal.

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, mercredi et vendredi de 8 h à 12 h ou sur rendez-vous.

Case postale 22, 3966 Chalais

Tél. 027 459 11 11

Fax 027 459 11 00

chalais@chalais.ch

www.chalais.ch



**Le Conseil communal
vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année
et ses meilleurs voeux pour 2015!**

